

Travailleurs d'ici ou d'ailleurs, un même combat contre le patronat !

Jeudi dernier, le Rassemblement national a pour la première fois remporté un vote à l'Assemblée nationale : une motion appelant à « dénoncer » l'accord migratoire franco-algérien de 1968. Il a été un moment supplémentaire pour le RN de décharger sa bile raciste et de faire sa petite cuisine en décrochant des votes de la droite.

De quoi traite cet accord ?

Depuis 1968, l'accord en question a été modifié par l'État français à trois reprises. Quelques dispositions avantagent un peu les Algériens par rapport aux autres immigrés, comme la réduction de six mois du délai pour demander le regroupement familial. Mais les autres les handicapent : la régularisation par le travail ou pour motif humanitaire ne s'appliquent pas à eux ; les étudiants diplômés en France peuvent plus difficilement rester pour travailler.

Beaucoup de bruit raciste...

Depuis que les mobilisations « Bloquons tout » et les grèves de septembre n'occupent plus les médias, la boue raciste ressurgit. Ils montent en épingle le moindre fait divers dans lequel des étrangers sont mêlés. S'agit-il de faire diversion ? En partie oui : ce ne sont pas les immigrés qui licencient, bloquent les salaires, ou cassent les services publics, mais les capitalistes et le gouvernement. Cette démagogie vise également à nous affaiblir. En créant un climat de défiance entre nous, le racisme veut nous empêcher de faire bloc face à nos employeurs, de défendre nos conditions de vie.

Le Rassemblement national n'en a d'ailleurs pas le monopole. La droite et le gouvernement mènent depuis deux ans une vraie campagne contre les Algériens. Ils dénoncent hypocritement la dictature des généraux, alors que l'État français s'est bien gardé d'aider le peuple algérien à s'en débarrasser lors du mouvement de révolte du « Hirak », et visent en fait tous ceux qui parmi nous, en France, ont des racines de l'autre côté de la Méditerranée.

Couvrir le bulldozer des attaques antisociales

En retour, le RN rivalise avec Lecornu sur les manières de nous faire les poches. Le 23 octobre, il présentait devant un parterre de patrons son « contre-budget ». Loin de combattre les coupes budgétaires, il veut raboter 36 milliards d'euros de plus. Ses cibles sont les pauvres, les étrangers et la protection de l'environnement. Mais se passer d'autant d'argent public retombera fatallement sur toute la population laborieuse. Surtout qu'à l'inverse, il refuse de toucher aux 270 milliards d'aides aux capitalistes. Ses députés multiplient les votes contre tout ce qui va un tant soit peu dans ce sens !

Seulement, rien ne fonctionne sans nous dans cette société. C'est d'ailleurs par le mot d'ordre « Une journée sans nous : si on s'arrête, tout s'arrête ! » que la Marche des solidarités va mobiliser le 18 décembre prochain pour la journée de solidarité internationale des migrants. Derrière ce slogan, il y a toute la réalité des travailleurs et travailleuses sans-papiers, exploités, opprimés dans les ateliers, les métiers de service et les chantiers que le patronat pressure jusqu'à la mort parfois, mais qu'il utilise aussi pour mettre la pression sur l'emploi et les salaires sur l'ensemble du monde du travail. C'est cette logique qu'il faut briser en nous joignant à la mobilisation du 18 décembre, comme le feront les travailleurs et travailleuses du social en appelant à la grève. Si nous faisons bloc, les patrons, les riches et le gouvernement à leur service ne pourront rien nous imposer. N'en déplaise à ceux qui, à gauche, prétendaient qu'avec la fin du 49.3, ils pourraient nous défendre à l'Assemblée, c'est à nous, travailleurs et travailleuses, de prendre nos affaires en main. En commençant par nous unir, quelles que soient nos différences.

Déclassement général

Le passage en catégorie A de nombreux collègues à été une manière détournée d'augmenter un peu les salaires. Et ce n'est pas de refus : avec les gels récurrents du point d'indice, l'augmentation des salaires ces dernières années est loin de couvrir l'inflation. Cependant, l'avancement de nombreux collègues n'a pas été rattrapé correctement. Résultat, des salaires qui avancent cahin-caha et des échelons qui n'ont pas été pris en compte.

L'hôpital qui se fout de la charité

Dans des services de consultations spécialisés, la situation est intenable. Le sous-effectif chronique met les équipes sous pression. La continuité des soins n'est assurée que par les efforts des collègues et leurs prises d'initiatives, très souvent sabotées par les décisions de l'encadrement.

SOS blocs

La situation dans les blocs opératoires ne s'arrange pas. Le changement d'organisation se fait sans la consultation des collègues ASH et AS. Côté personnel, la récente campagne de recrutement n'a pas permis de combler tous les trous dans les effectifs. La réouverture de lits, bien que tout à fait nécessaire au vu de l'engorgement permanent du service, ne peut se faire sans embauches. Si la direction est aussi pressée d'embaucher aux blocs qu'elle l'est pour d'autres services, les lits vont rester dans les placards...

Des d'économies sur notre dos

Il a été précisé au dernier CSE que le changement de l'amplitude horaire dans un service peut amener les effectifs à être diminués aussi bien au quotidien que sur le planning complet de l'unité. Sous entendu, non contents de faire l'économie de 60 ETP en intensifiant toujours plus le travail pour tous, voilà qu'ils se figurent qu'ils pourront aller plus loin en diminuant les effectifs.

Toujours plus !

Les collègues du service de biomed, qui sont déjà débordés vu la vétusté des équipements de l'hôpital, se sont vu attribuer la maintenance des équipements du pôle de médecine dentaire, en plus du reste. Une décision prise par des petits chefs qui, à l'évidence, n'ont jamais travaillé.

Il faut plus de soignants

Le CHU va imposer à Novillars un nouveau logiciel pour les dossiers patients. Cela va coûter au CHN la modique somme de 220 000 euros alors que

ce n'est pas une nécessité. Cet argent aurait largement été plus utile pour un poste de psychologue dans un CMP. Mais la qualité des soins ne semble pas une priorité. Au CHN il manque sept médecins, dix infirmiers... Et là, il ne s'agit que des postes budgétisés. Quant à ceux qu'il faudrait réellement...

Deux policiers en garde à vue pour viols

Une femme de 26 ans, qui avait été déférée au parquet de Bobigny pour une affaire familiale, a porté plainte pour avoir été victime de viols commis par deux policiers au sous-sol du tribunal. Les deux hommes, âgés de 23 ans et 35 ans, ont été placés en garde à vue. Pour leur défense (si l'on peut dire) le procureur a affirmé, sans rire, que les violeurs présumés n'étaient « *pas policiers depuis longtemps* ». De là à conclure que s'ils avaient eu plus d'expérience ils ne seraient pas faits prendre...

Après les manifestations, la répression

Après les importantes manifestations de la jeunesse marocaine organisées par le collectif GenZ 212 contre la corruption, le sous-développement et la décrépitude des services publics de l'éducation et de la santé, la justice se venge. Elle a décidé de poursuivre près de 2 500 personnes, dont certaines pour « *rébellion en réunion* », « *outrage et violence envers des forces de l'ordre* » ou encore « *incitation à commettre des crimes et participation à des rassemblements armés* ». Parmi elles, 61 ont déjà écopé de peines allant d'un à quinze ans de prison ferme. Solidarité avec la jeunesse marocaine et tous les condamnés et emprisonnés !

Un riche pollue 40 fois plus qu'un pauvre

Chaque année en France, une personne de milieu modeste produit en moyenne 3,8 tonnes de CO₂ alors qu'une autre appartenant aux 0,1 % les plus favorisés en émet 153 tonnes, soit 40 fois plus. Les 308 milliardaires les plus riches de la planète polluent autant que les 108 pays les plus pauvres. Sans une révolution sociale et le renversement du système capitaliste, l'écologie est au mieux un vœu pieux.

Dépenses contraintes en hausse

Plus du tiers des foyers déclarent avoir peiné à payer certaines factures de gaz ou d'électricité ces douze derniers mois. Ces difficultés de paiement n'ont jamais été aussi nombreuses. La restriction de chauffage pour raison financière concerne toujours près des trois quarts des familles. Une fraction de plus en plus importante des couches populaires devient de plus en plus pauvre et se prive du plus strict nécessaire.